



# Bulletin municipal Commune de CARLIPA

## ■ Le mot du Maire ■ ■ ■

Madame, Monsieur,

Après un début d'année chamboulé par la pandémie, même si des séquelles persisteront longtemps, même si des changements viendront bousculer nos quotidiens, les services de base assurés par notre mairie se doivent de repartir.

Le nouveau conseil a enfin pris ses marques, plein d'enthousiasme pour vous servir.

Ce bulletin semestriel, maintenu dans sa périodicité mais réduit dans son contenu, est là pour vous souhaiter à tous un bel été.

Restez vigilants.

Cordialement,



Serge SERRANO

## ■ Informations Communales ■ ■ ■

- Une nouvelle équipe municipale élue pour les 6 prochaines années

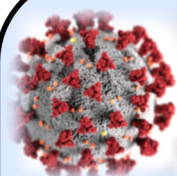


Le 15 mars dernier avait lieu le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales. 11 candidats, 6 femmes et 5 hommes, dont 6 sortants et 5 nouveaux, se présentaient à vos suffrages pour assurer la gestion communale des 6 prochaines années. Au soir de ce 1<sup>er</sup> tour, notre commune disposait de son Conseil Municipal. En raison de la crise sanitaire et des interdictions de rassemblement, il aura fallu attendre le conseil municipal du 26 mai pour élire le maire, les adjoints et constituer les diverses commissions et délégations.

Vos élus : Serge SERRANO : Maire ; Bernard OLIVIER : 1<sup>er</sup> Adjoint ; Jean-François PENNAVAYRE : 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Marylise ROUQUET : 3<sup>ème</sup> Adjoint ; Anne ALLEMAND, Adeline CARPENTIER, Marie-Camille CARPENTIER, René DESPLAS, Lucie OLIVIER, Maurice PISANI, Sylvie ZÉNON : Conseillers Municipaux.

Mairie ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 17h à 19h  
Tél. 04 68 94 23 51—Télécopie 04 68 94 53 46 — Courriel : [mairie.carlipa@wanadoo.fr](mailto:mairie.carlipa@wanadoo.fr)

## ■ Informations Communales (suite)



**COVID-19**  
CORONAVIRUS DISEASE 2019

### Spécial crise sanitaire COVID-19

**Protection de la population.** A l'occasion de la sortie du confinement, la mairie était en mesure d'équiper la population Carlipanaise de masques homologués et réutilisables. Pour la mairie, l'acquisition d'un tel équipement en période de pénurie ne fut pas facile. Malgré les difficultés, dès le 11 mai les masques étaient en mairie. Une 1<sup>ère</sup> distribution les 13 et 14 mai, suivie d'une 2<sup>ème</sup> le 10 juin, permettaient d'équiper tous les habitants.

Pour ceux qui n'auraient pas récupéré leur masque, quelques uns sont encore disponibles en mairie et peuvent être obtenus aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

**Elus et secrétariat de mairie toujours actifs durant la période de confinement.** Les consignes sanitaires ne permettaient pas l'ouverture au public. Afin de répondre aux besoins de la population, le secrétariat restait joignable par téléphone et mail durant cette période.

■ **Le virus est toujours présent.** Il est recommandé de respecter, plus que jamais, les gestes barrière pour éviter la propagation du virus.

■ **Annulation des animations de nature à rassembler les personnes**

Afin d'éviter tout regroupement de nature à propager le virus, toutes les rencontres et festivités ont été annulées : Repas de l'ACCA des chasseurs, Repas Champêtres, Mercredis de l'été, Fête Locale.



■ **Comptes administratifs 2019.**

Lors de sa séance du 20 février, le conseil municipal approuvait les dépenses et recettes de l'année 2019. Ces chiffres vous sont présentés ci-dessous. Il sont en accord avec le compte de gestion du percepteur de Bram.

L'excédent à la fin de l'exercice, tous comptes et sections confondus, s'élève à **347 833,57 €** contre 373 689,39 €.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2019	RECETTES	DÉPENSES	EXCÉDENT DEFICIT EXERCICE	EXCÉDENT DEFICIT CUMULE (*)
<b>Cumul des sections d'investissement et de fonctionnement</b>				
<b>M14 COMMUNE</b>	314 314,62	341 191,13	-26 876,51	342 187,39
<b>ATELIER ACCUEIL BOULANGERIE</b>	23 975,05	13 901,55	10 073,50	5 253,49
<b>CCAS</b>	2 500,00	2 577,76	-77,76	392,69
(*) cumuls des exercices précédents et de l'année 2019				<b>347 833,57</b>

■ **A savoir...**

**M14 commune.** Le déficit de l'exercice de 26 876,51 € résulte du paiement, en 2019, de travaux de goudronnage réalisés fin 2018 pour un montant de 55 335 €.

Sans ce décalage, le résultat de l'exercice aurait été positif de 28 458,49 €.





## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

### ■ Comptes administratifs 2019 (suite).

**Atelier d'accueil boulangerie.** Un résultat excédentaire de 5 253,49 €, malgré le paiement des annuités d'emprunt et quelques dépenses d'entretien sur ce bâtiment désormais communal. Les loyers impayés sur l'exercice seront pris en charge par notre contrat d'assurance « Pertes d'exploitation ».

**CCAS.** L'excédent de 392,69 € a été majoré, au budget primitif 2020, d'une dotation de la M14 de 3 000 € pour assurer le fonctionnement : achat des colis de Noël 2020, bons cadeaux naissances et autres dépenses de fonctionnement.

### ■ Taxes locales 2020

Après une baisse du taux sur le foncier bâti en 2018 votée pour compenser une légère augmentation des tarifs Eau et Assainissement devenue nécessaire, les taux 2019 ont été maintenus pour 2020. Ces taux nous permettent d'assurer l'équilibre de notre budget 2020. Le produit fiscal attendu s'élève à 152 847 € pour 2020.



Taxes	2017 en %	2018 en %	2019 en %	2020 en %
<b>Taxe habitation</b>	26,24	26,24	26,24	26,24
<b>Foncier bâti</b>	28,78	25,11	25,11	25,11
<b>Foncier non bâti</b>	108,13	108,13	108,13	108,13
<b>CFE</b>	Collectée par la communauté de communes et reversée aux communes			

La réforme fiscale mise en place par le gouvernement visant à réduire puis exonérer les ménages de la Taxe d'Habitation, permet aux communes de continuer à percevoir les recettes. Le taux de 26,24% a été figé pour notre commune.

### ■ Point sur les travaux : terminés et en cours



#### ● Remplacement du joug de la cloche de l'Eglise.

A l'occasion d'une révision annuelle réalisée par l'entreprise CAMPA, celle-ci a détecté, dans le cadre de la maintenance, la nécessité de remplacer le joug de la grosse cloche. Cette pièce de bois, en place depuis de très nombreuses années, supporte la grosse cloche d'un poids de 600 kilos. Le remplacement de cette pièce maîtresse, garantit bon fonctionnement et sécurité pour les quelques prochains siècles.

● **Eclairage public.** Une seconde tranche de ce projet pluriannuel a été réalisée sur ce semestre. 27 luminaires ont été remplacés par l'entreprise DEBELEC. Une troisième tranche, d'environ 30 candélabres, reste à effectuer pour terminer ce programme de remplacement de notre ancien matériel devenu obsolète et énergivore. Une subvention à hauteur de 70% a été déposée à l'automne dernier.

● **Toiture école.** Au lendemain du début des vacances scolaires, l'entreprise locale BTP SIBRA a débuté le remplacement de la couverture du bâtiment de l'école. Ce chantier d'un montant proche des 24 000 € TTC est financé à hauteur de 30% par la Région Occitanie et 30% par l'Etat soit un total de 13 120 €. Le reste à charge pour la commune après récupération du FCTVA sera de 9 500 €.



## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

● **Travaux de maçonnerie.** Des regards ont été réalisés par l'entreprise locale Claude Chauvet sur le trottoir en contrebas du mur du cimetière et jusqu'au chemin de Sainte-Julie. Ils permettent de vérifier l'état d'encombrement du pluvial et de faciliter son nettoyage. Une plateforme a été créée route de Villespy face à un conteneur d'ordures ménagères pour faciliter son déplacement jusqu'au camion de collecte.



### ■ Travaux à venir

● **Cœur de village.** Une réunion s'est tenue en mairie début juillet, en présence d'un représentant de l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11) pour relancer le projet. Dès septembre, des appels d'offre vont être lancés. Les réponses permettront de sélectionner le maître d'ouvrage et l'équipe qui travaillera sur le projet.



La commission des travaux a priorisé certaines interventions. Celles-ci seront programmées à compter du second semestre.

● **Cimetière : Gestion de l'écoulement des eaux pluviales.** Un aménagement sera réalisé pour diriger les eaux de pluie, en provenance de la partie la plus haute, en passant par le niveau intermédiaire, vers l'angle ouest de la partie la plus basse du cimetière. A ce niveau, un réceptacle sera réalisé pour véhiculer les eaux dans le caniveau en contrebas du cimetière. La construction d'une dalle béton avec caniveau central sur l'allée principale de l'ancien cimetière est à l'étude.

● **Programme de voirie.** Un programme de voirie concernera le goudronnage de la placette rue du Poste et l'aménagement de la partie haute du chemin de la rivière : décaissement, mise en œuvre et compactage de GTN 0/80 et 0/20 en fondation, dérasement. L'enduit de finition interviendra plus tard après stabilisation de l'ouvrage.



### ■ La maxime du bulletin

Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant.

*Pythagore*

## ■ Informations utiles ■ ■ ■

■ **Boulangerie :** La vente aux enchères du matériel a eu lieu début juillet. Une réunion publique sera programmée en septembre pour débattre sur le devenir de ce bâtiment communal.

■ **Bibliothèque.** La reprise s'effectuera début septembre. Les mercredis : 2, 16 et 30 septembre ; 14 et 28 octobre ; 25 novembre ; 9 et 23 décembre.

■ **Encombrants :** Jeudi 10 septembre.



## ■ Démographie ■ ■ ■



**Naissance :** ■ Stélio Croset le 4 mars 2020

**Décès :** ■ Thérèse Monié le 26 février 2020

**Mariage :** ■ Jean-Claude Arnaud/Monique Nickel le 10 juillet 2020.